
Procès verbal de l'Assemblée générale 2006

L'Assemblée générale de l'Association s'est tenue le jeudi 2 février 2006 à l'Aula de l'Université, avec la participation de plus de près de 200 membres. La séance a été ouverte peu après 18 heures. Le président introduit le nouveau Doyen de la Faculté de droit, Monsieur Pascal Mahon, éminent constitutionnaliste, avec lequel d'excellents contacts ont été établis. Il en profite pour saluer et remercier encore Monsieur Olivier Guillod, le précédent Doyen, du soutien qu'il a constamment apporté à l'Association.

Monsieur le Doyen Pascal Mahon souhaite la bienvenue à l'Assemblée et parle des principales activités et des principaux défis de la Faculté de droit.

Rapport du président

Le président présente brièvement les activités de l'année écoulée.

Il relève notamment les bons contacts qui ont continué de se tisser entre la Faculté de droit et l'Association. Sur proposition de la Faculté, la première lauréate du prix d'UniNext a été désignée et le prix lui a été remis par Jean Guinand à l'occasion de la cérémonie de remise des diplômes de la Faculté, en novembre 2005.

Le Colloque organisé par l'Association – Quel droit international pour le XXIème siècle ? – s'est déroulé comme prévu en mai, avec succès. Une bonne centaine de personnes ont assisté à ce colloque – la date du week-end de l'Ascension ayant toutefois probablement retenu quelques personnes supplémentaires. La plupart des personnalités pressenties ont accepté l'invitation et les débats se sont donc déroulés entre une vingtaine de spécialistes du droit international public de haut niveau. La qualité des présentations et des échanges justifie de faire une publication des actes du colloque. Elle est en préparation et devrait sortir en automne 2006.

Les comptes de l'Association se portent bien. Le colloque a été essentiellement financé par une subvention du DFAE, plusieurs membres du Comité ayant par ailleurs contribué bénévolement à son succès. L'Association a donc certaines disponibilités et elle est tout à fait disposée à apporter son soutien, dans la mesure de ses moyens, à des projets de la Faculté.

Certaines suggestions d'activités ont été faites, notamment celle de mettre sur pied un cours de formation continue. Le Comité reste très ouvert à toute suggestion mais il n'a pas les moyens de s'investir dans des activités permanentes, étant entendu qu'il est en revanche prêt à soutenir celles que la Faculté jugerait opportun de mettre sur pied.

Le Comité n'a pas prévu de s'engager lui-même cette année ou l'an prochain dans une activité d'envergure. Il envisage toutefois de préparer une manifestation assez conséquente en 2008, à l'occasion du 250^{ème} anniversaire de la parution de l'ouvrage majeur d'Emer de Vattel, « Le droit des gens ». Cet anniversaire devrait permettre d'intéresser, outre les juristes, la population du canton et de mettre aussi en valeur

certains aspects historiques de la vie et l'oeuvre de ce grand Neuchâtelois. Un comité préparatoire sera mis en place dès cette année.

Le président conclut en remerciant les membres de son comité, qui se sont beaucoup investis, notamment dans la préparation et le déroulement du colloque.

Présentation des comptes, rapport des vérificateurs et approbation

La vice-présidente de l'Association, Sylvie Hofer-Carbonnier, présente les comptes, qui sont positifs et laissent à l'Association une certaine marge de manoeuvre. Les vérificateurs des comptes certifient l'exactitude des comptes, qui sont approuvés par l'Assemblée.

Nomination de Monsieur Sven Engel au Comité

Le Comité a souhaité remplacer Yannick Tièche, qui avait démissionné l'an dernier pour se consacrer à sa thèse. Monsieur Sven Engel, informaticien, avocat et chargé d'enseignement à la Faculté de droit, s'est déclaré prêt à rejoindre le Comité, qui serait très heureux de le compter parmi ses membres. L'Assemblée confirme ce choix et nomme Sven Engel membre du Comité par acclamation.

Présentation de la première lauréate du prix UniNext

Sur proposition de la Faculté, le Comité d'UniNext a désigné Madame Gladys Winkler comme lauréate du prix d'UniNext. La lauréate est titulaire d'une licence en sciences politiques et d'une licence en droit. Elle a fait un stage à l'Association suisse pour l'aménagement national et elle est actuellement en stage dans le Jura en vue d'obtenir son brevet d'avocate. Elle a obtenu le prix pour son mémoire de licence en droit, intitulé « Un remède à la dispersion des constructions : le contingentement de la zone à bâtir en tant qu'instrument économique ». Gladys Winkler fait une présentation très claire des points forts de son travail, très appréciée de l'assistance.

Allocution de Monsieur le juge fédéral Bertrand Reeb sur l'entraide judiciaire internationale en matière pénale

Monsieur le juge fédéral Bertrand Reeb, membre de l'Association, a fait une carrière comme avocat et dans la magistrature à Neuchâtel avant d'être élu au Tribunal fédéral. Il est l'auteur de plusieurs publications et le titre de docteur *honoris causa* lui a été conféré par l'Université de Neuchâtel. Le Comité de l'Association lui exprime sa gratitude d'avoir accepté de faire une présentation à cette Assemblée. La brillante présentation de Bertrand Reeb sur l'entraide judiciaire internationale en matière pénale, illustrée de nombreux cas pratiques, est très appréciée par l'Assemblée, qui lui a réservé un accueil chaleureux.

L'Assemblée de l'an prochain se déroulera à la même période de l'année mais débutera un peu plus tard pour mieux prendre en compte les horaires de train. La séance s'est terminée vers 19h30 et a été suivie par un apéritif offert par l'Association.

Neuchâtel, Juin 2006

Yves Sandoz, président

